

Le CEMAT *VOI*



Le général d'armée Bruno Cuhe aborde ce mois-ci la politique d'emploi et de gestion des parcs (PEGP) en réaffirmant l'enjeu qui la sous-tend : le maintien de la capacité opérationnelle de l'armée de Terre et l'impérieuse nécessité que toute la chaîne hiérarchique s'y implique pour réussir sa mise en œuvre.

Terre Information Magazine vous propose une nouvelle rubrique. S'appuyant sur des thèmes qui ne seront pas nécessairement en relation avec celui du numéro en cours, le chef d'état-major de l'armée de Terre s'adressera à tous sur des sujets touchant directement aux préoccupations de ses subordonnés ou nécessitant un éclairage particulier au regard des enjeux en cours comme de l'actualité.

La PEGP

Le constat est simple et n'est plus acceptable : alors que la disponibilité de nos parcs en opérations reste élevée, nous ne parvenons pas en métropole, malgré les efforts de tous, à mettre à disposition les engins et les équipements en nombre suffisant pour nous instruire et nous entraîner. J'ai donc pris la décision de changer de méthode et

d'appliquer une véritable politique d'emploi et de gestion des parcs : la PEGP. Elle doit nous permettre de relever les défis budgétaires, techniques et surtout opérationnels à venir. Ce que je veux, c'est que nous disposions pour l'instruction et l'entraînement des mêmes matériels que nous utilisons en opérations, en état de fonctionnement.

Il s'agit, dans une certaine mesure, de formaliser au niveau de l'armée de Terre dans son ensemble, des priorités mises en œuvre depuis plusieurs années dans les régiments. Très concrètement, nous allons regrouper une partie des équipements et des véhicules dans des lieux où ils seront facilement disponibles pour les unités projetables et



us parle...

les maintenanciers. Ainsi, à l'avenir, nous aurons dans les camps ou les espaces d'entraînement, les moyens de conduire la préparation opérationnelle du niveau SGTIA et GTIA. La création de ces parcs homogènes sur des sites appropriés se traduira par une réduction des parcs immédiatement rattachés aux régiments. Cependant, nous conserverons au plus près des unités, les moyens suffisants pour poursuivre la préparation opérationnelle des échelons tactiques de base. Je connais les réticences à la mise en œuvre de cette nouvelle politique, relatives en particulier à la diminution en volume de certains matériels majeurs dans les régiments et à la nouvelle réorganisation de la chaîne de maintenance. Je les comprends et je les ai prises en compte. Mais nous devons nécessairement dépasser ces difficultés. L'enjeu pour l'armée de Terre est central : c'est celui du maintien de sa capacité opérationnelle. Ce que je veux, c'est que nous soyons prêts en permanence à nous engager dans un

contexte d'opérations toujours plus dures, avec des moyens impérativement adaptés aux conditions nouvelles d'emploi des forces.

« Si l'intelligence ne suffit pas à l'action, il va de soi qu'elle y prend part. »
Charles de Gaulle

La PEGP y participe directement. Elle doit donc réussir mais sa réussite ne se fera pas sans l'implication de chacun d'entre nous. J'attends de chaque pilote, de chaque chef d'engin, de chaque chef de section et de peloton, de chaque commandant de compagnie et d'escadron... mais aussi

de tous les acteurs de la chaîne maintenance, un surcroît d'imagination, de volonté et d'initiative. J'attends que nous innovions dans le domaine de la maintenance mais également dans celui de l'instruction, de la formation, de l'entraînement et de l'emploi opérationnel. Car la PEGP sera vouée à l'échec si nous recyclons des recettes du passé. Ceux qui le souhaiteront pourront s'exprimer de façon responsable et faire des propositions concrètes sur le forum ouvert spécialement à cette intention. Pour ma part, je veillerai à donner les moyens à la chaîne de maintenance de relever le défi de la gestion des parcs, au CFAT et au CFLT celui de la préparation et de l'engagement opérationnel, et aux régiments, pierres angulaires de notre capacité de combat, celui de leur cohésion. Les objectifs de la PEGP sont ambitieux. Ils sont à la hauteur de notre force collective, des compétences et du talent de chacun d'entre vous. Je compte sur vous.

Posez vos questions

Un forum sur intranet pour la PEGP

Les études et expérimentations en cours suscitent légitimement bien des questions. Étape clé de la modernisation globale du maintien en condition opérationnelle, la PEGP concerne l'ensemble de l'armée de Terre et non les seules chaînes techniques. De nombreuses informations ont déjà été diffusées ces derniers mois, pour autant, il s'agit bien de relever, ensemble, ce défi et de le réussir avec l'engagement de tous. Afin de répondre aux interrogations encore existantes, un forum sera ouvert sur le site Intranet de l'armée de Terre au 4^e trimestre 2007. Destiné à tous, chacun pourra y faire part de ses interrogations, partager ses idées et trouver des réponses sur ce sujet central de la politique d'emploi et de gestion des parcs.

